



# Groupe 30 000 - Amélioration des itinéraires techniques agro-écologiques pour la multiplication des semences potagères

Semences potagères



SAU = 1 ha (0,2 à 3 ha)  
SAU/UTH = 0,9 ha (0,2 à 2 ha)

**14 fermes multiplicatrices  
et 2 semenciers**

- Multiplication de semences potagères sous contrat
- Systèmes de production biologique et conventionnel

## Les leviers mis en œuvre

### Contrôle génétique

- Sélection et multiplication de semences paysannes
- Diversité variétale
- Adaptation aux changements climatiques

### Lutte chimique

- Utilisation de bio-contrôles
- Favoriser la prophylaxie et arrêter du systématique : "mieux vaut prévenir que guérir"
- Diminution des doses

### Efficience

- Se fixer des règles de décision
- Optimiser les traitements

### Substitution

- Substituer le "chimique" par des alternatives

### Lutte physique

- Désherbage mécanique (binage, faux-semis), thermique
- Paillages
- Protection physique des cultures (filets, voiles anti-insectes)

### Évitement

Décalage des dates de semis /plantation

### Contrôle biologique

- Protection biologique intégrée (PBI)
- Bio-contrôle ciblé
- Engrais verts et biodiversité fonctionnelle favorisant la présence d'auxiliaires et pollinisateurs

### Reconception

- Passer de "lutter contre" à "protéger de"
- Recombiner divers leviers agronomiques à l'échelle du système de culture

### Actions sur stocks de bioagresseurs

- Évacuation des déchets végétaux
- Rotations longues et diversifiées
- Engrais verts
- Travail du sol

### Atténuation

- Baisse de la densité de plantation
- Fertilisation/amendement

## Témoignage

"Je participe à ce groupe pour échanger entre collègues sur nos pratiques, et ponctuellement avec des experts(es). Cela permet de co-construire des solutions, "de lever la tête du guidon" et de se rassurer".

Agriculteur du groupe 30 000

## Le projet collectif : comment renforcer la multiplication de semences potagères en agriculture biologique ?

- 1 - Améliorer les itinéraires techniques
- 2 - Sécuriser et renforcer la production actuelle
- 3 - Favoriser la transition des productions de semences potagères conventionnelles vers l'agriculture biologique